

# Frontières et sécurité



**L'Union européenne s'emploie à créer une union de la sécurité et à rendre l'Europe plus sûre, en luttant contre le terrorisme et la criminalité grave et en renforçant les frontières extérieures de l'Europe.**

L'UE offre à ses citoyens un espace de liberté, de sécurité et de justice sans frontières intérieures. L'objectif global d'une **union de la sécurité** est de rendre cet espace plus sûr. L'UE et les États membres coopèrent pour lutter contre le terrorisme et la radicalisation violente, la criminalité grave et organisée ainsi que la cybercriminalité.

## Ce que fait l'Union européenne

L'UE concentre ses actions sur le soutien aux États membres par:

- l'échange d'informations entre les services répressifs nationaux, les services douaniers et les garde-frontières;
- la coopération opérationnelle, avec le soutien des agences de l'UE;
- la formation, l'échange de bonnes pratiques, le financement, la recherche et l'innovation.

L'Agence de l'Union européenne pour la coopération des services répressifs (**Europol**) réunit les États membres pour enquêter sur les affaires de criminalité grave et organisée. La Commission s'efforce également de faire en sorte que les différents systèmes d'information de l'UE en matière de sécurité et de gestion des frontières et des migrations soient «interopérables», c'est-à-dire capables de communiquer les uns avec les autres.

L'UE a actualisé et renforcé sa législation, harmonisant la définition des infractions terroristes et érigeant en infractions pénales les déplacements, la formation et le financement des terroristes. Avec l'appui du **Centre d'excellence du réseau de sensibilisation à la radicalisation**, l'UE intensifie ses efforts pour prévenir la radicalisation et relever

les défis liés au retour des combattants terroristes. Par l'intermédiaire du forum de l'UE sur l'internet, la Commission facilite la coopération entre les principales entreprises du secteur de l'internet, les services répressifs et la société civile afin de réduire l'accès aux contenus illégaux en ligne et de fournir des récits alternatifs efficaces pour lutter contre la propagande terroriste. La Commission a également proposé de contraindre les sociétés basées sur l'internet à retirer les contenus terroristes de l'internet dans l'heure suivant un ordre de retrait des autorités nationales.

En décembre 2018, le Parlement européen, le Conseil et la Commission européenne sont parvenus à un accord politique concernant l'acte législatif sur la cybersécurité. Celui-ci renforce le mandat de **l'Agence**

**européenne pour la cybersécurité** (Agence de l'Union européenne chargée de la sécurité des réseaux et de l'information), afin de mieux soutenir les États membres dans la lutte contre les menaces et les attaques en matière de cybersécurité.

Grâce à **l'accord de Schengen**, les contrôles à de nombreuses frontières intérieures de l'UE ont été progressivement supprimés. La crise migratoire et l'évolution du paysage sécuritaire ces dernières années ont montré que l'espace Schengen a besoin de frontières extérieures fortes. En 2017, l'UE a adopté de nouvelles règles pour les frontières extérieures de Schengen dans le but de renforcer le contrôle de toutes les personnes, y compris des citoyens européens, en s'appuyant sur des bases de données pertinentes, afin de s'assurer qu'elles ne représentent pas une menace pour l'ordre public ou la sécurité intérieure. En outre, plus de 1 600 agents de l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (Frontex) aident actuellement les garde-frontières nationaux des États membres à patrouiller dans des pays comme la Grèce, l'Italie, la Bulgarie et l'Espagne. La Commission a proposé de renforcer encore l'Agence en créant un corps permanent de 10 000 agents opérationnels.



Pour plus d'informations: [https://ec.europa.eu/info/topics/borders-and-security\\_fr](https://ec.europa.eu/info/topics/borders-and-security_fr)

# Comment prendre contact avec l'UE?

## EN LIGNE

Des informations sur l'Union européenne sont disponibles, dans toutes les langues officielles de l'UE, sur le site internet Europa à l'adresse [https://europa.eu/european-union/index\\_fr](https://europa.eu/european-union/index_fr)

## EN PERSONNE

Dans toute l'Union européenne, des centaines de centres d'information Europe Direct sont à votre disposition.

Pour connaître l'adresse du centre le plus proche, visitez la page suivante: [https://europa.eu/european-union/contact\\_fr](https://europa.eu/european-union/contact_fr)

## PAR TÉLÉPHONE OU PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Europe Direct est un service qui répond à vos questions sur l'Union européenne. Vous pouvez contacter ce service:

- par téléphone:
  - via un numéro gratuit: 00 800 6 7 8 9 10 11 (certains opérateurs facturent cependant ces appels),
  - au numéro de standard suivant: +32 22999696;
- par courrier électronique via la page [https://europa.eu/european-union/contact\\_fr](https://europa.eu/european-union/contact_fr)

## PUBLICATIONS DE L'UNION EUROPÉENNE

Vous pouvez télécharger ou commander des publications gratuites et payantes à l'adresse <https://op.europa.eu/fr/publications>. Vous pouvez obtenir plusieurs exemplaires de publications gratuites en contactant Europe Direct ou votre centre d'information local ([https://europa.eu/european-union/contact\\_fr](https://europa.eu/european-union/contact_fr)).

## REPRÉSENTATIONS DE LA COMMISSION EUROPÉENNE

La Commission européenne a des bureaux (représentations) dans tous les États membres de l'Union européenne: [https://ec.europa.eu/info/contact/local-offices-eu-member-countries\\_fr](https://ec.europa.eu/info/contact/local-offices-eu-member-countries_fr)

## BUREAUX DE LIAISON DU PARLEMENT EUROPÉEN

Le Parlement européen dispose d'un bureau de liaison dans chaque État membre de l'Union européenne: <http://www.europarl.europa.eu/at-your-service/fr/stay-informed/liaison-offices-in-your-country>

## DÉLÉGATIONS DE L'UNION EUROPÉENNE

L'Union européenne a également des délégations dans d'autres parties du monde: [https://eeas.europa.eu/headquarters/headquarters-homepage/area/geo\\_fr](https://eeas.europa.eu/headquarters/headquarters-homepage/area/geo_fr)



Vous avez des questions sur l'Union européenne? Europe Direct a les réponses: 00 800 6 7 8 9 10 11, <http://europedirect.europa.eu>

Cette fiche d'information fait partie de la publication *L'Union européenne: sa fonction et ses activités*.

Une version interactive de la présente publication, avec des hyperliens renvoyant à des contenus en ligne, est disponible aux formats PDF et HTML: <https://op.europa.eu/webpub/com/eu-what-it-is/fr/>

## Autres fiches d'information dans la série *Ce que fait l'Union européenne*

Action pour le climat et pacte vert pour l'Europe
Affaires étrangères et politique de sécurité
Affaires maritimes et pêche
Agriculture et développement rural
Aide humanitaire et protection civile
Budget
Commerce
Concurrence
Consommateurs
Coopération internationale et développement
Culture et médias
Douanes
Économie et société numériques
Économie, finances et euro
Éducation et formation
Élargissement de l'UE
Emploi et affaires sociales
Énergie
Entreprises et industrie
Environnement
Fiscalité
Frontières et sécurité
Jeunesse
Justice et droits fondamentaux
Marché unique
Migration et asile
Politique européenne de voisinage
Politique régionale
Prévention de la fraude
Recherche et innovation
Santé publique
Sécurité alimentaire
Services bancaires et financiers
Sport
Transports

Manuscrit achevé en janvier 2020

La Commission européenne ne peut en aucun cas être tenue pour responsable de l'usage fait de cette publication en cas de réutilisation.

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2020



© Union européenne, 2020

La politique de réutilisation des documents de la Commission européenne est mise en œuvre sur la base de la décision 2011/833/UE de la Commission du 12 décembre 2011 relative à la réutilisation des documents de la Commission (JO L 330 du 14.12.2011, p. 39).

Sauf mention contraire, la réutilisation du présent document est autorisée dans le cadre d'une licence Creative Commons Attribution 4.0 International (CC BY 4.0) (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>). Cela signifie que la réutilisation est autorisée moyennant citation appropriée de la source et indication de toute modification.

Pour toute utilisation ou reproduction d'éléments qui ne sont pas la propriété de l'Union européenne, il peut être nécessaire de demander l'autorisation directement auprès des titulaires de droits respectifs.

Toutes les photos: © Shutterstock, © Fotolia

Print	ISBN 978-92-79-93785-9	doi:10.2775/632433	NA-04-18-791-FR-C
PDF	ISBN 978-92-79-93791-0	doi:10.2775/62286	NA-04-18-791-FR-N